

## **ANNEXE n° 2**

### **AU PROJET DE DÉLIBÉRATION DU 2012-208**

#### **OBJECTIFS POURSUIVIS :**

Les objectifs poursuivis à travers la révision simplifiée du PLU sur le secteur Chapelle International du Grand projet de renouvellement urbain Paris Nord Est sont les suivants :

#### **A travers la modulation des hauteurs :**

- Créer une silhouette urbaine marquante répondant aux enjeux de grand paysage posés sur le site ;
- Développer une polarité urbaine plus conséquente à l'articulation des territoires de première couronne (porte de la Chapelle et Saint Denis) ;
- Mieux répondre aux besoins de logements et d'emplois à satisfaire à l'échelle de Paris et de la métropole en rendant ce secteur urbanisable ;

#### **A travers la mise en place d'une nouvelle trame d'espaces publics :**

- Développer un quartier aux fonctions diversifiées et les relations de celui-ci avec l'environnement urbain périphérique constitué ou à venir (les quartiers existants de la Chapelle et d'Évangile, la future université sur les terrains de la gare Dubois, les futurs quartiers Gare des Mines, Chapelle Charbon ou sud Wilson sur la commune de Saint Denis) grâce à la mise en place d'un maillage de voies de desserte des nouveaux programmes ;

#### **A travers la programmation de nouveaux équipements :**

- Répondre aux besoins d'équipements de proximité générés par un supplément de logements et aux nouveaux besoins identifiés dans cette partie du 18<sup>ème</sup> arrondissement.